

Procès-verbal de la Première réunion du Comité de Suivi et d'évaluation de l'Unité de gestion par objectifs pour le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre de "l'accord de Paris" sur le climat

27/05/2022	09h00-13h00 ; Lieu : Mövenpick Hotel du Lac Tunis
Réunion organisée par	Unité de gestion par objectifs sur les changements climatique (UGPO-CC)- Ministère de l'environnement
Type de réunion	Première réunion du Comité de Suivi et d'évaluation de l'Unité de gestion par objectifs pour le suivi et de coordination des activités relatives à la mise en œuvre de "l'accord de Paris" sur le climat
Participant-es	<p><u>Représentants du comité de suivi et d'évaluation présents :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Mohamed Zmerli : Point Focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, ministère de l'Environnement - M. Fatine Eleuch: Représentant de la direction générale des forêts, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime - M. Rafik Aini : Coordinateur du comité de changement climatique, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime - Mme. Nadia Arfaoui : Représentante de la direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime - M. Hatem Baccour : Représentant du l'Institut Nationale de la Météorologie - M. Chokri Mezghani : Point focal Fond verts pour le Climat, ministère de l'Environnement - M. Jamel Louati : Représentant du Ministère de l'économie et de la planification - Mme. Rym Ben Ammar Guizani : Représentante du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) - M. Adel Saidane : Représentant du Ministère des Finances - Mme. Raida EL Elj : Représentante de la direction de coopération internationale du ministère de l'environnement - Mme. Meriem JENAYAH : Représentante de l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets (ANGED) - M. Adel Abdouli : Représentant de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) <p><u>Invité(e)s :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme. Valeria Troudi : chargée de l'appui technique communication à la GIZ <p><u>Equipe de l'UGPO-CC :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Hamda Aloui : Responsable de la Planification et du Suivi de l'Adaptation aux Changements Climatiques,

	<ul style="list-style-type: none"> - M. Taoufik Mostapha : Responsable transparence adaptation - M. Lotfi Msadki : Responsable transparence atténuation - Mme Afef Ayed : Responsable renforcement des capacités et partenariat - Mme. Emna Lajnef : Consultante juriste - Mme Roudaina Zidi : Assistante d'appui au PFCC
Objet de la réunion	La réunion porte sur la présentation des activités réalisées durant la période janvier 2021-avril 2022 et des activités planifiées de la période mai-décembre 2022. Cette réunion vise également à rappeler les missions et les attributions du comité de Suivi et d'évaluation de l'unité de gestion par objectifs pour le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre de « l'accord de Paris » sur le climat.
Déroulement :	Après le tour de table pour la présentation des membres du comité de Suivi et d'évaluation de l'Unité de gestion par objectifs pour le suivi et de coordination des activités relatives à la mise en œuvre de "l'accord de Paris" sur le climat et les mots de bienvenue de M. Mohamed Zmerli, la réunion s'est déroulée comme suit :

I. Présentation de l'UGPO-CC et ses principales activités mises en œuvre et planifiées :

La présentation des activités réalisées par l'UGPO-CC a été assurée par l'équipe de l'unité comme suit :

- **Mme. Emna Lajnef** : Première partie- Description générale de l'unité de gestion par objectifs pour la coordination de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.
- **M. Taoufik Mostapha** : Deuxième partie- Principales activités de l'UGPO-CC au cours de la période (1^{er} janvier 2021-30 avril 2022)
- **M. Hamda Aloui** : Troisième partie-Planification des principales activités de l'UGPO-CC pour la période mai-décembre 2022
- **M. Lotfi Msadki** : Quatrième partie-Budget de l'unité de gestion par objectifs (UGPO-CC) (Dépenses réalisées durant la période du Janvier 2021-Avril 2022 et les dépenses planifiées durant la période du Mai 2022-Décembre2022)

Les éléments présentés ont concerné toutes les sections listées ci-dessous dans l'ordre du jour de la réunion. Le document de la présentation et la liste des membres du comité de suivi et d'évaluation sont joints au présent PV.

II. Discussion :

II.1. Première partie- Description générale de l'unité de gestion par objectifs pour la coordination de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat

- **M. Mohamed Zmerli** : Il a signalé que tous les éléments mis dans la présentation ont été bien détaillés dans la version préliminaire du rapport d'activités pour la période janvier 2021-Avril 2022 et le programme de travail pour la période mai- décembre 2022. Ce rapport sera envoyé à la présidence du gouvernement. Il a mentionné que le comité de suivi et d'évaluation a été mis en place, en vertu de

l'article 7 du décret gouvernemental n° 2018-263 du 12 mars 2018 **relative à la création de l'UGPO-CC.**

- **Ce comité se réunira deux fois par an.** L'objectif essentiel de la création de ce comité est de renforcer l'appropriation nationale et d'appuyer la mise en œuvre des projets de l'UGPO-CC. De ce fait, il est important de s'engager et de s'impliquer dans les tâches prévues dans la décision. Un calendrier va être transmis aux membres du comité renfermant les prochaines réunions et rencontres prévues dans ce cadre.

II.2. Deuxième partie- Principales activités de l'UGPO-CC au cours de la période (1^{er} janvier 2021-30 avril 2022)

- **M. Adel Saidane :** Il a apprécié le rapport d'activités et il propose qu'il soit partagé avec les membres du comité pour revue.
 - ➔ **M. Mohamed Zmerli,** Concernant le partage du rapport avec les membres du comité : La version actuelle du rapport est préliminaire. Suite à cette réunion le rapport sera partagé une autre fois avec les membres du comité pour s'assurer de l'intégration de tous les commentaires et recommandations.
- **M. Adel Abdouli :** En lien avec le suivi et l'évaluation des activités des projets de l'UGPO-CC, et en vue de faciliter l'exécution des tâches de ce comité, ainsi, il propose de :
 - ✓ Ajouter plus d'informations par rapport les échéances des projets, les bailleurs de fonds, ect.
 - ✓ Instaurer des indicateurs de suivi de performances.
 - ✓ Elaborer des fiches projets pour les activités et les programmes en cours de mise en œuvre et de partager les taux d'avancement dans les domaines d'atténuation et d'adaptation.
- **M. Chokri MEZGHANI :** a souligné l'importance de :
 - ✓ Partager la documentation des projets et des programmes de l'UGPO-CC.
 - ✓ Clarifier les attributions et les missions du comité de suivi et d'évaluation
 - ✓ Mettre en place des indicateurs de suivre d'avancement des activités de l'UGPO-CC.
- **Mme. Rym Ben Ammar Guizani :** a félicité l'équipe de l'UGPO-CC pour les efforts déployés dans l'élaboration et la planification des projets et des programmes, et ce en dépit du manque des moyens humains. C'est un grand travail qui a été fait à l'honneur de la Tunisie. Elle a soulevé aussi la nécessité de :
 - ✓ Définir le rôle du comité et de répartir les tâches entre les membres.
 - ✓ Envisager des indicateurs de suivi et d'avancement pour les projets et les activités en cours de mise en œuvre.
 - ✓ Mettre en place un système de suivi des activités élaborées par l'UGPO-CC.
- **Mme Mariem JENAYAH :** Elle a remercié l'équipe de l'UGPO-CC pour leurs engagements, et elle a mentionné l'absence du projet PROTECT et les activités relatives aux travaux sur l'article 6 dans la liste des actions présentée.
- **M. Fatine Eleuch :** Il a souligné l'importance d'avoir des objectifs chiffrés et des indicateurs pour assurer le suivi et l'évaluation de l'UGPO entant que membre du comité. Également, il a demandé d'ajouter plus de précisions concernant les budgets.
- **Mme. Nadia Arfaoui :** a félicité l'équipe pour les réalisations de l'UGPO-CC, elle a posé une question par rapport les cibles des indicateurs à mettre en place (régional, local...).

- **M. Rafik AINI** : il a souligné l'importance du volet communication dans la planification des stratégies et des politiques climatiques nationales et notamment, les outils de communication élaborés en vue de mettre en évidence les activités de l'UGPO à l'instar des revues trimestrielles, les vidéos, les fiches de projet, etc.
- **Mohamed Zmerli** : En lien avec les remarques mentionnées ci-dessus :
 - ➔ **Par rapport au volet communication** :
L'UGPO-CC donne une grande importance à la communication. Des newsletters sont élaborées chaque trimestre, englobant les informations qui parviennent de tous les secteurs. Les revues trimestrielles sont imprimées et distribuées lors des événements mais aussi sont partagés sur le site web du ministère de l'environnement et celui de l'UGPO-CC. Ajoutant aussi que tous les projets disposent des fiches de communications intégrant les rubriques : Budget, objectifs, cibles, période, partenaire, Également, un site web de l'UGPO-CC a été mis en place récemment et qui agrège toutes les informations, les données, les événements, les actualités, les instruments et les politiques climatiques nationales élaborés par l'UGPOCC.
 - ➔ **Par rapport à la cartographie des initiatives changements climatiques en Tunisie** :
Un système de transparence adaptation est en cours de finalisation. Il permettra de lister toutes les initiatives changement climatique à l'échelle sectorielle.
- **M. Adel Saidane** : Il a précisé que :
 - ✓ La nécessité de mentionner que les frais de fonctionnement de l'UGPOCC sont sur le budget d'état.
 - ✓ Les contributions nationales soient estimées en USD suivant les exigences des bailleurs de fonds.
 - ✓ Le processus de coordination entre les membres du comité de suivi et d'évaluation nécessite une clarification.
- **M. Jamel Louati** : a remercié l'équipe changement climatique pour les efforts déployés et l'avancement par rapport à l'AP. Il a posé la question sur la faisabilité de séparer les priorités internationales et nationales.
- **Mme. Raida EL ELJ** : a félicité l'équipe UGPO-CC pour leur implication. Elle a soulevé l'importance de :
 - ✓ Organiser des réunions régulières entre partenaires techniques et financiers, en vue de communiquer sur l'avancement des projets et des activités de l'UGPO-CC.
 - ✓ Définir des critères de suivi et d'évaluation permettront les membres de comités de suivre et donner une visibilité sur les réalisations de l'UGPO-CC. Elle a proposé quelques critères tel que : le nombre des ateliers, audiences cibles, taux de décaissements des projets à exploiter dans les rapports, le site web de l'UGPO ...
- **M. Mohamed Zmerli** : En lien avec le rôle du comité, par rapport la préparation des plans de travaux et du budget. Les terminologies utilisées dans le décret sont juridiques et elles sont mises dans le texte pour toutes les unités de gestion. Généralement les unités de gestion travaillent sur des projets et des programmes qui n'est pas le cas pour l'UGPO-CC. Le texte mentionne les rôles de l'unité mais il ne précise pas les sources des budgets pour faire les différentes attributions pour la coordination. Ce qui

nous a obligé de chercher des financements. Le rôle primordial de l'UGPO-CC est la coordination de la mise en œuvre de l'accord de Paris et le renforcement des capacités des différents secteurs concernés par les changements climatiques.

- Il ne faut pas faire la confusion entre le rôle du comité de suivi et d'évaluation et du COPIL (comité de pilotage des projets). Le suivi des projets fait partie des responsabilités du COPIL selon les conventions de financement.
- Les projets présentés dans le rapport et la présentation sont les projets signés par le ministère de l'environnement. Pour les projets sectoriels, l'UGPO-CC est impliquée dans le processus de planification comme le cas du projet PROTECT.
- Par rapport à la charte du comité, la décision du chef du gouvernement fixe le rôle de l'unité : évaluation, planification technique et budgétaire.
- En lien avec la question de l'absence des activités relatives à l'article 6 : Des initiatives par rapports les marchés carbonés ont été reçues. Il est nécessaire de mettre en place un système adéquat pour faciliter leurs concrétisations. Les travaux sur l'article 6 sont en phase préliminaire c'est pour ça ils n'ont pas été mis dans la présentation.
- Concernant la séparation entre les priorités internationales et nationales : c'est difficile puisqu'ils sont complémentaires. A titre d'exemple, la CDN répond à la fois aux exigences internationales et des mesures alignées avec les priorités nationales.
- En lien avec la coordination entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) : L'unité a instauré un dialogue continu avec les PTFs à travers des réunions régulières. La dernière réunion a été organisée le 17 mai 2022. L'UGPO-CC a proposé à la direction de coopération internationale du ministère de l'environnement d'officialiser ce processus.
- Par rapport le financement, le FEM exige des fonds en nature. Les frais de fonctionnement sont à la charge du gouvernement tunisien. La grande partie qui d'environ 500 000\$ a été allouée pour l'élaboration de la quatrième communication nationale.
- **M. Hatem Baccour** : Il a salué tous les efforts déployés pour atteindre les résultats mentionnés.
- **M. Chokri MEZGHANI** : Le comité de suivi et d'évaluation doit se focaliser sur le suivi des projets sans entrer dans les détails financiers.
- **M. Rafik Aini** : a souligné les points suivants :
 - ✓ La planification des principales activités de l'UGPO-CC présentée est très ambitieuse.
 - ✓ L'importance du processus de préparation de la mise en œuvre du Plan de Partenariat.
 - ✓ La nécessité de continuer les sessions des formations de renforcement des capacités des jeunes négociateurs initiés lors de la COP 26.
- **M. Chokri MEZGHANI** : Toutes les activités qui ont été présentées donnent un état approximatif sur le budget. Il faut mentionner le taux d'avancement de chaque activité et les deadlines pour le décaissement des montants mis dans le rapport.

- **M. Fatine ELLEUCH** : Les activités mentionnées doivent être budgétisées. Il faut indiquer des précisions en matière des activités (le stade d'avancement, les deadlines, budget...). Il a proposé d'utiliser un canevas classique pour le présenter au ministère de finance.
- **M. Mohamed Zmerli** : Les activités qui figurent dans le rapport sans budget sont des activités existantes et en cours. Toutes les activités des différents projets sont budgétisées et ceci en coordination avec les PTFs.

II.3. Troisième partie-Planification des principales activités de l'UGPO-CC pour la période mai-décembre 2022

- **Mohamed Zmerli** : Il a présenté des détails par rapport les grandes activités programmées pour la période mai-décembre 2022

→ Concrétisation du plan de partenariat pour la mise en œuvre de la CDN

Le document du plan de partenariat a été élaboré avec l'appui du PNUD et l'alliance NDC Partnership ¹en 2020. Ce document reflète les priorités du pays en termes de besoins d'appui pour faciliter la mise en œuvre des actions inscrites dans la CDN. Il intègre, également, les initiatives matures qui sont en cours de mise en œuvre et/ou planifiées en Tunisie. L'UGPO-CC va organiser un atelier le 10 juin 2022 pour préparer tout le processus en présentant le plan et les travaux à engager avec NDC Partnership. Une experte Mme leila Ouled Ali, a été recrutée par NDC Partnership pour organiser la conférence du septembre 2022 et accompagner les secteurs dans la formulation des projets prioritaires et bancaables.

- Des lettres officielles ont été envoyées aux secteurs concernés pour leur annoncer le lancement du processus de préparation de la conférence internationale d'investissement et l'identification d'un portefeuille des projets prioritaires.
- Des réunions sectorielles sont prévues juste après la tenue de l'atelier.
- **M. Rafik Aini** : Le comité de coordination sur les changements climatiques du ministère d'agriculture va prioriser les activités mises dans le PP en s'alignant avec la stratégie du ministère.
- **M. Adel Abdouli** : Il a rappelé l'importance du secteur du littoral pour la Tunisie et la nécessité de se focaliser sur des initiatives relatives à ce secteur. Il a posé une question par rapport aux critères de priorisation des projets.
 - **M. Mohamed Zmerli** : L'idée est d'appuyer la mise en œuvre de la CDN. Il faut que les projets soient dans le cadre de la CDN et qu'ils soient matures et claires. L'objectif est de mettre 5 idées des projets avec toute la documentation nécessaire.
- **M. Chokri MEZGHANI** : Le Fond Vert pour le Climat (FVC) a fait un exercice similaire à celui de la mise en œuvre du PP. Un document du programme de pays a été élaboré qui englobe tous les projets en

¹ La Tunisie a bénéficié de l'appui du programme NDC Partnership (NDCP) qui aide les gouvernements à atteindre un changement transformationnel en utilisant la mise en œuvre des NDCs comme mécanisme pour augmenter les investissements dans le changement climatique et, ainsi, soutenir l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable (ODD). Le programme fournit un cadre axé sur les résultats que les pays participants adaptent à leur contexte et à leurs besoins nationaux, avec des résultats sur la planification, le leadership, la gouvernance, les mesures d'atténuation fondées sur des preuves, le financement et l'engagement du secteur privé, et le partage des connaissances. Le NDCP, lancé à la COP22 à Marrakech en novembre 2016, permet aux pays d'avoir accès aux connaissances techniques et au soutien financier dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs de développement durable relatifs au climat et au développement durable le plus rapidement et le plus efficacement possible.

atténuation ou adaptation ou les deux à la fois, et qui répond aux critères d'éligibilité du FVC. Deux critères ont été utilisés pour la priorisation des projets : le degré de maturité du projet et l'existence ou pas d'un co-financement.

- **M. Mohamed Zmerli** : Le FVC fait partie de l'alliance NDC Partnership. La coordination est très importante pour faire réussir les propositions des projets. Ce qui apporte de la valeur ajoutée c'est de cibler les agences bilatérales et préparer des documents des projets argumentés pour attirer les PTFs.
- **Mme. Nadia Arfaoui** : La DG-ACTA a intégré plusieurs initiatives lors de l'élaboration du PP. Elle a proposé d'organiser des réunions sectorielles pour prioriser les projets avant l'atelier de 10 juin 2022.
 - ➔ **M. Mohamed Zmerli** : En lien avec la remarque de la représentante de la DG-ACTA, après l'atelier du 10 juin 2022 des réunions vont être organisées avec les secteurs. Cette initiative de la mise en œuvre du PP est ambitieuse et aux secteurs d'identifier les priorités.
- **Mme. Mariem JENAYAH** : Il faut prendre en considération le risque des délais serrés. Pour cela il faut bien viser des projets qui sont en cohérence avec les priorités existantes et éviter les duplications.

II.4. Quatrième partie-Budget de l'unité de gestion par objectifs (UGPO-CC)

- **M. Mohamed Zmerli** : Les budgets présentés représentent les dépenses allouées pour les activités et consommées sur la période janvier 2021 jusqu'au avril 2022.
- **M. Adel Saidane** : Il faut bien faire la séparation entre les budgets planifiés et les crédits consommés durant la période janvier 2021-avril 2022.
- **M. Adel Abdouli** : Il a posé la question par rapport aux reliquats des projets.
 - ➔ **M. Mohamed Zmerli** : Par rapport cette question, l'UGPO-CC veille d'une façon rapprochée l'avancement et la planification des activités des différents projets. La possibilité d'avoir des reliquats est faible.
- **M. Rafik Aini** : Il a recommandé de réviser les budgets mis dans le rapport des activités de l'UGPO-CC. Il a signalé que les délais sont serrés pour bloquer le décaissement des budgets alloués pour la mise en œuvre de la CDN (environ 2.060.000 \$)
 - ➔ **M. Mohamed Zmerli** : La page 41 de la version préliminaire du rapport montre tous les détails par rapport les activités planifiées relatives à la mise en œuvre de la CDN (Partenaire, deadlines, cibles...)
- **M. Chokri MEZGHANI** : Il faut mentionnée au niveau du rapport que le budget présenté représente la totalité du budget pour éviter les nuances de compréhension.

III. Prochaines étapes :

- Les membres du comité ont validé le rapport des activités de l'UGPO-CC tel que présenté. Toutefois, ils ont convenu que les recommandations et les ajustements évoqués lors de la réunion doivent être prises en comptes lors de l'élaboration des futurs rapports,

- Les PVs des réunions du comité de suivi et d'évaluation de l'UGPO-CC ainsi que les rapports d'activités seront envoyés au ministère de finance et à la présidence du gouvernement.
- La planification des activités de l'UGPO-CC présentée lors de la réunion pour la période mai-décembre 2022 a été adoptée par les membres présents du comité.
- La deuxième réunion du comité de suivi et d'évaluation aura lieu **le 15 décembre 2022**.
- Le PV sera partagé avec tous les membres du comité.

La séance a été levée à 13h13.

Membres du comité de suivi et d'évaluation de l'Unité de gestion par objectifs pour le suivi et la coordination des activités relatives à la mise en œuvre de "l'accord de Paris" sur le climat

M. Hedi Chebili	Directeur Général de l'Environnement et de la Qualité de la Vie
M. Mohamed Zmerli	Point Focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, ministère de l'Environnement
M. Fatine Eleuch	Représentant de la direction générale des forêts, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime
M. Rafik Aini	Coordinateur du comité de changement climatique, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime
Mme. Nadia Arfaoui	Représentante de la direction générale de l'aménagement et de la conservation des terres agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime
M. Hatem Baccour	Représentant du l'Institut Nationale de la Météorologie
M. Chokri Mezghani	Point focal Fond verts pour le Climat, ministère de l'Environnement
M. Jamel Louati	Représentant du Ministère de l'économie et de la planification
Mme. Rym Ben Ammar Guizani	Représentante du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET)
M. Adel Saidane	Représentant du Ministère des Finances
Mme. Sabria Bnoui	Représentante de la direction de coopération internationale du ministère de l'environnement
Mme. Meriem Jenayah	Représentante de l'Agence Nationale pour la Gestion des Déchets (ANGED)
M. Adel Abdouli	Représentant de l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)